

Kerpaën (de)

Certificat de noblesse (1780)

Ce certificat de noblesse délivré par le juge d'armes d'Hozier reprend succinctement la filiation d'Antoine-Constant de Kerpaën de Kersallo, reçu dans la compagnie de cadets-gentilshommes de l'École royale militaire, le 10 octobre 1780.

de Kerpaën de Kersallo
1780, Bretagne

Nous Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier, juge d'armes de la noblesse de France et, en cette qualité, commissaire du roi pour certifier à Sa Majesté la noblesse des élèves des écoles royales militaires, chevalier, grand croix honoraire de l'ordre royal des Saints Maurice et Lazare de Sardaigne.

Produisant

Certifions au roi qu'Antoine-Constant de Kerpaën de Kersallo, né en légitime mariage le 13 d'avril 1766, et agréé par Sa Majesté pour être reçu dans la compagnie des cadets-gentilshommes qu'Elle a créé et établi dans l'hôtel de l'école royale militaire, a la noblesse nécessaire pour être admis dans ladite compagnie, ayant justifié devant nous les filiations suivantes prouvées par les titres autentiques qui nous ont été produits à cet effet.

Père et mère

Antoine-Hyacinthe, chef du nom et armes de Kerpaën, chevalier, seigneur de Kersallo, de Kerrousseau et autres lieux, ancien colonel d'infanterie et chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, né le 15 d'août 1728.

Femme, Placide-Félicité de Marnière de Guer (contrat de mariage du 25 de juin 1765), fille de Julien-Joseph de Marnière, chevalier, seigneur marquis de Guer, conseiller en la grand'chambre du Parlement de Bretagne, et de dame Angélique-Olive de Chappedelaine, et nièce de Jean-François-Constant de Marnières de Guer, chevalier, lieute-

- Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 31422 (Nouveau d'Hozier 197), dossier Kerpaën, folio 5..

- Transcription : **Jean-François Coënt** en février 2025.

- Publication : www.tudchentil.org, juin 2025.



nant général des armées du Roi, gouverneur de Landrecy et commandeur de l'ordre royal et militaire de St Louis.

Ayeul et ayeule

Jean-Jaques de Kerpaën, chevalier, seigneur de Kersallo, de Kerhuet et autres lieux, naquit le 15 de septembre 1691.

Femme, Marie-Anne Mauduit du Plessix (contrat de mariage du 27 de septembre 1723), fille [*folio 5v*] d'Antoine Mauduit, écuyer, seigneur du Plessix-Thomelin et de dame Jeanne Huo.

Bisayeul et bisayeule

Vincent-Hyacinthe de Kerpaën, chevalier, seigneur de Kersallo, bâtié le 12 d'octobre 1667 était fils de Vincent de Kerpaën seigneur du Lopéau qui fut déclaré noble et issu d'ancienne extraction noble par arrêt de la chambre établie par le Roi pour la réformation de la noblesse du duché de Bretagne, rendu le 12 d'août 1669.

Femme, Anne Huo, dame de Kermorvan (contrat de mariage du 3 de juin 1689), fille de noble homme Jaques Huo, sieur de Kerjan et de demoiselle Jaquette Barizy.

Armes : d'argent à un chesne arraché et tigé de sinople, traversé d'un sanglier passant de sable.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat, l'avons signé et l'avons fait contresigner par notre secrétaire qui y a apposé le sceau de nos armes à Paris le mardi dixième jour du mois d'octobre de l'an mil sept cent quatre vingt.

[Signé] d'Hozier de Sérigny, pour minute.



D'argent à un chêne de sinople arraché, traversé d'un sanglier passant de sable.